Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 41 (1968)

Heft: 11

Artikel: Union internationale des architectes : IIIe Colloque sur l'industrialisation du bâtiment, Barcelone, 22-27 avril 1968

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-126562

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Union internationale des architectes

IIIe Colloque sur l'industrialisation du bâtiment

Barcelone – 22–27 avril 1968

Thème: Economies nationales, architecture et industrialisation du bâtiment

Conclusions

Sous quelles formes et par quel processus l'industrialisation du bâtiment doit-elle être envisagée par les architectes, en fonction des conditions économiques des pays, et notamment de ceux qui sont en voie de développement? Les conclusions du IIe Colloque de Belgrade 1966 affirmaient que l'industrialisation dans les divers pays, y compris ceux en voie de développement, serait commandée par des conditions régionales définissant les aspects économiques, sociaux et culturels particuliers.

Le problème posé, tragique par son ampleur, multiple par ses aspects (180 millions de familles sans logements, et 4 hommes sur 10 encore analphabètes dans un monde qui chaque jour s'accroît de 180 000 âmes) se résout pourtant selon quelques principes fondamentaux:

1. Seules des techniques de production et d'organisation évoluées, adaptées aux conditions particulières des pays en voie de développement permettent d'espérer pouvoir améliorer efficacement une situation qui s'aggrave continuellement, en l'inscrivant dans le cadre des progrès scientifiques et techniques d'un monde dont les besoins quantitatifs et qualitatifs sont sans cesse croissants.
2. Une base économique saine suppose l'indépendance économique des pays en voie de développement par rapport aux autres: équilibre de la balance commerciale par l'emploi rationnel des crédits et matériaux locaux, création et développement d'une industrie de transformation locale.
3. Le potentiel économique d'un pays détermine d'avance le volume et les caractéristiques des investissements immobiliers qui, en règle générale, augmentent parallèlement à l'élévation du niveau de vie; la fraction de l'économie qui intéresse le bâtiment contribue au développement général.
4. L'amélioration des conditions matérielles et psychiques de l'habitat accroît par interaction le potentiel de production de la population.
5. Les méthodes à employer pour que chaque pays atteigne un degré de développement avancé diffèrent selon les pays, leurs programmes, leur main-d'œuvre, les matériaux dont ils disposent, le niveau et la forme de leur économie.
6. En principe, l'industrie du bâtiment n'est pas tributaire de l'existence d'une industrialisation de base; il suffit pour la créer de disposer d'une source d'énergie suffisante.
7. Il est impossible pour un pays qui n'a pas atteint un pouvoir d'exportation suffisamment important, de baser des programmes de construction à long terme sur une importation prolongée.
8. Compte tenu du phénomène général de l'urbanisation, la réalisation préalable de trames d'infrastructure urbaine est indispensable à toute opération de construction.
9. L'Etat doit créer les conditions les plus favorables à une production continue et efficace. Dans ce but, il faut constituer pour chaque pays, avec l'expérience des architectes, un système de normes d'habilité cohérentes – en fonction des données climatiques et des exigences humaines, et comparables sur le plan international.
10. Il appartient aux organisations internationales intéressées d'engager d'urgence et systématiquement la recherche de nouveaux matériaux sans lesquels l'industrie du bâtiment ne pourra progresser au rythme souhaitable.
11. L'UIA se doit de créer les conditions nécessaires à l'établissement et à la diffusion d'une documentation concernant l'ensemble des procédés utilisés dans le monde.
12. Toute industrialisation du bâtiment doit être incluse dans la planification générale et urbanistique du pays où les architectes doivent jouer un rôle essentiel.
13. L'industrialisation, en permettant une augmentation de la production, présente un intérêt pour la communauté tout entière, y compris les travailleurs du bâtiment. Les méthodes traditionnelles de construction ne correspondent plus aux exigences d'aujourd'hui, et la main-d'œuvre du bâtiment doit être amenée à s'y adapter.
14. Dans les pays en voie de développement, le problème est de concilier une production industrialisée avec l'emploi adéquat d'une main-d'œuvre abondante, non spécialisée, mais perméable à différentes techniques.
15. Une solution efficace paraît être la production en série d'éléments-objets standardisés et l'utilisation de procédés laissant une large place à l'emploi de la main-d'œuvre pour le simple montage de ces éléments sur le chantier. Ce système permet même l'autoconstruction tout en laissant l'espoir d'aboutir à des bâtiments dont la qualité ne devrait pas laisser trop à désirer.

Dans le Tokyo de demain cinq millions d'habitants pourraient vivre au-dessus de la mer

Une interview de l'urbaniste Kenzo Tange dans le «Courrier de l'Unesco»

Un immense quartier construit hardiment au-dessus des eaux de la baie de Tokyo, où cinq millions d'habitants qui auront redécouvert la mer se déplaceront chaque jour en empruntant un triple réseau axial d'autoroutes à dix voies chacune, telle sera peut-être la grande innovation dans le Tokyo de demain.

Cette vision futuriste d'une «mégalopolis» conçue par le célèbre architecte et urbaniste japonais Kenzo Tange sert de thème à un article publié dans le dernier numéro du «Courrier de l'Unesco»[1], entièrement consacré au Japon à l'occasion du centenaire de la restauration Meiji. On sait que ce grand mouvement de réformes vint rompre l'isolement traditionnel du pays auquel il permit d'accéder à la vie moderne en un temps record.

Avec la modernisation sont apparues l'urbanisation rapide qui caractérise le XXe siècle, et sa cohorte de maux inévitables – surpeuplement, circulation paralysante, pollution. «Ce n'est pas seulement Tokyo, mais Londres, Paris et d'autres grandes villes qui, aujourd'hui, se trouvent asphyxiées par une organisation qui date du Moyen Age, et qui est basée sur une trame centripète ou radiale dans laquelle tout le trafic converge vers le centre», déclare Kenzo Tange, qui ajoute: «Nous proposons que l'ancienne structure radiale de Tokyo soit remplacée par un axe de communication linéaire qui s'étendrait à travers la baie de Tokyo.»

Selon lui, dans vingt ans, plus de cinq millions de personnes vivront dans de vastes quartiers résidentiels s'élevant au milieu de la baie, soit sur le sol regagné sur la mer, soit sur des plates-formes fondées sur pieux.

Outre le monorail qui est déjà expérimenté au Japon, Tange veut construire un système de circulation à trois niveaux qui permettrait un débit de 200 000 voitures à l'heure, soit de dix à trente fois supérieur au plus rapide des systèmes fonctionnant actuellement. Cela correspondrait aux besoins de quinze millions d'habitants que l'on prévoit à Tokyo d'ici vingt ans.

Voilà qui nous éloigne du rythme lent et quasi pastoral de l'ancien Japon. Dans un autre article du «Courrier», l'historien et romancier Ki Kimura retrace le règne de l'empereur Meiji. Lorsqu'il accéda au pouvoir, écrit l'auteur, «ce fut comme l'effondrement d'une digue derrière laquelle s'étaient accumulées les énergies et les forces séculaires. Le Japon se flattait de réussir en quelques décennies ce que l'Occident avait mis des siècles à réaliser: la création d'une nation moderne, pourvue d'industries modernes, d'institutions politiques modernes et d'un type de société moderne».

Entre 1868, date où il monta sur le trône, et 1912, date de sa mort, l'empereur Meiji dut introduire bien des réformes à l'intérieur, abolissant le système féodal, en même temps qu'il établissait un nouveau mode de relations extérieures. «La révolution à laquelle avait présidé Meiji fut d'autant plus remarquable qu'elle ne cessa d'être ordonnée et contrôlée et rehaussait le prestige de la monarchie au lieu de la détruire. Ce succès est dû, pour une bonne part, aux qualités d'homme d'Etat de ceux qui, en cette époque de «gouvernement éclairé», surent modeler le nouveau Japon.»

[1] Le «Courrier de l'Unesco», septembre–octobre 1968. Unesco, 7, place de Fontenoy, 75 Paris 7e, France. Prix: France: 2,40 F; Belgique: 34 F; Suisse: 2,40 F.

---

16. Les architectes doivent contribuer à l'évolution de types de bâtiments et de techniques de construction qui soient véritablement conformes aux moyens matériels et aux intérêts des économies nationales. Il convient de ne pas recopier aveuglément les types et les techniques des pays hautement industrialisés.
17. L'industrialisation du bâtiment nécessite la spécialisation de cadres à tous les niveaux pour programmer les besoins, assumer la conception d'ensemble et de détail, informer et diriger les exécutants, contrôler les résultats, en tirer des leçons pour la suite.
18. Les architectes, dont le rôle est essentiel, doivent être préparés à ces tâches par une spécialisation orientée dans ce sens, car l'architecture est une nécessité impérieuse dans le processus de création aussi bien pour les sociétés humaines en voie de développement que pour celles qui sont actuellement développées.